

*L'Ambassadeur de Suisse à Moscou, J. de Stoutz, au Chef de la Division
des affaires politiques du Département politique, P. Micheli¹*

Moscou, 20 août 1969

J'ai eu la visite ce matin de l'Ambassadeur Tchistiakov qui regagne la Suisse ce jour même après un séjour de vacances en URSS. Il m'a fait part de sa satisfaction de l'invitation² faite par le Conseil fédéral au Ministre du Commerce, M. Patolichev, qu'il a vu récemment. Il m'a paru significatif que l'Ambassadeur soviétique ait aussitôt ajouté que les perspectives d'un développement des relations commerciales³ entre nos deux pays sont bonnes, et qu'il l'ait même répété au cours de notre entretien. Mon impression est qu'il ne faisait que reprendre une opinion qu'il a dû entendre de M. Patolichev. Il a d'ailleurs relevé, dans la suite de la conversation, que le développement des relations bilatérales aurait avantage à s'étendre à divers domaines. J'ai fait alors référence au protocole horloger⁴ dont il est à souhaiter qu'il puisse être bientôt signé, aux bons contacts qui s'étaient établis ici en ce qui concerne la science des hautes énergies, lors du séjour du Professeur Hochstrasser⁵, et à un projet de visite de M. Pronskij⁶, du Comité d'Etat pour la Science et la

1. Lettre: E2001E#1980/83#3912* (B.15.11.(02)). Visée par H. Miesch et F. Châtelain.

2. Cf. la lettre de H. Schaffner à N. S. Patolitchev du 7 août 1969, E 2200.157(-) 1988/213 vol. 32 (541.1(1)). Pour la réponse de N. S. Patolitchev, cf. la notice de A. Weitnauer à H. Schaffner du 2 décembre 1969, dodis.ch/32778. Sur les invitations précédentes adressées au Ministre du Commerce extérieur de l'URSS, cf. DDS, vol. 23, doc. 51, dodis.ch/31030.

3. Cf. aussi doc. 48, dodis.ch/32688.

4. Sur l'historique de la mise en œuvre de l'accord-cadre horloger entre la Suisse et l'URSS, cf. la notice de R. Probst à H. Schaffner du 3 septembre 1968, dodis.ch/32775.

5. Cf. le rapport de J.-P. Blaser et R. Meier Reisebericht über den Besuch einer schweizerischen Delegation beim Staatskomitee für Atomenergie der UdSSR vom 19.–27. Juli 1969 d'août 1969, dodis.ch/30283.

6. Cf. la lettre de O. Exchaquet à P. R. Jolles du 30 avril 1969, dodis.ch/32779.



Technique, à l'Union du Commerce et de l'Industrie à Zurich. J'ai mentionné aussi qu'il était réjouissant que des musiciens et des groupes de chanteurs ou de danseurs soviétiques⁷ se produisent assez souvent en Suisse où ils connaissent un indéniable succès, mais que quelque chose devrait être fait pour encourager la présentation d'artistes suisses⁸ sur les scènes soviétiques.

L'Ambassadeur de l'URSS m'a parlé alors de Leniniana que l'on souhaite obtenir ici de la Suisse, l'Archiviste fédéral ayant lui-même dit l'intérêt qu'il aurait à recevoir des archives soviétiques certains documents qui concernent l'histoire suisse. Une invitation a, paraît-il, été adressée au Dr. Haas par son homologue russe⁹ qui l'accueillerait à Moscou en septembre. M. Tchistiakov me demande d'appuyer ses efforts tendant à faire en sorte que les Leniniana soient remis à son pays où l'on s'inquiète des délais dans lesquels ce geste suisse pourrait intervenir. Le centenaire de la naissance de Lénine se situe en avril prochain et il n'y a plus beaucoup de temps d'ici là. J'ai assuré l'Ambassadeur que l'affaire était à l'examen auprès des autorités suisses qui ne négligeraient pas cette question de temps¹⁰.

En conclusion, je voudrais noter que mes premières expériences des quelques contacts que j'ai eus avec les officiels soviétiques ont été bonnes et m'inspirent l'idée que les circonstances devraient actuellement se prêter à une évolution favorable de nos relations avec l'URSS. Quelques questions d'importance secondaire demandent sans doute à être réglées et je me réserve d'en traiter avec votre division lors de mon prochain séjour en Suisse.

7. Cf. p. ex. DDS, vol. 21, doc. 7, dodis.ch/14420 et doc. 155, dodis.ch/14396, en particulier note 23 et DDS, vol. 23, doc. 27, dodis.ch/31014, en particulier note 8.

8. Sur les échanges culturels entre la Suisse et l'URSS, cf. aussi la lettre de A. R. Lindt à P. Micheli du 16 février 1967, dodis.ch/32809; la notice de R. Hartmann du 5 juillet 1967, dodis.ch/30167; la notice de H. Miesch du 16 février 1968, dodis.ch/32800 et la lettre de A. R. Lindt à M. Stettler du 19 juin 1968, dodis.ch/32807.

9. G. A. Belov.

10. Annotation manuscrite dans la marge: Bundesarchivar Dr. Haas erhielt Kopie von diesem Passus. Sur le traitement de la question des Leniniana par les Archives fédérales, cf. doss. E3120B#1996/434#897* (6132.04).